

COMMUNIQUE ETI

Sur décisions des Assemblées Générales d'Actionnaires tenues à Accra et Nairobi respectivement les 16 mai 2008 et 11 juin 2010; Et conformément aux dispositions du chapitre 7 des Instructions de Négociation de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) portant événements sur valeurs, nous portons à votre connaissance que Ecobank Transnational Incorporated (ETI) procèdera à une augmentation de son capital résultant de la souscription de nouvelles actions ordinaires par les fonds gérés par la International Finance Corporation « IFC » ci-après IFC Capitalisation Fund LP, Africa Capitalisation Fund Ltd, IFC ALAC Holding Company II. Cette opération a été autorisée par le CREPMF sous le n° OA/12-006.

Principales caractéristiques de l'opération

Emetteur	:	Ecobank Transnational Incorporated (ETI)
Désignation	:	Action ETI
Symbole du titre	:	ETIT
Capital social autorisé	:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 50 milliards d'actions ordinaires ▪ 1 066 580 478 actions de priorité
Nombre initial de titres émis	:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 962 152 208 actions ordinaires ▪ 1 066 580 478 actions de priorité
Valeur nominale	:	2,50 centimes de dollar US
Nouvelle émission	:	1 250 000 000 actions ordinaires
Prix d'émission	:	USD 0,08
Valeur totale d'émission	:	USD 100 000 000 (soit FCFA 51 000 000 000*)
Date d'admission à la cote des actions nouvelles	:	27 décembre 2012
Date de jouissance des titres	:	1 ^{er} janvier 2012
Nombre de titres émis après nouvelle émission	:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 17 212 152 208 actions ordinaires ▪ 1 066 580 478 actions de priorité

Les actions ordinaires nouvelles seront totalement assimilables aux actions anciennes.

* Taux en date du 26 septembre 2012 : 1USD=510 FCFA

Fait à Lomé, le 10 décembre 2012

Pour le Conseil d'Administration & P.O.


Samuel AYIM
 Secrétaire Général

